



STMG et BTS : Découverte du tribunal de Poitiers

publié le 10/12/2012 - mis à jour le 22/05/2024

Descriptif :

Mardi 4 décembre, les élèves de première STMG et les étudiants de première année de BTS informatique par apprentissage se sont rendus au tribunal de Poitiers.

Les élèves et étudiants ont assisté à une audience du tribunal correctionnel.

Plusieurs affaires leur ont été présentées (abandon de famille, violences physiques, mise en danger d'autrui). Ils ont été très attentifs aux plaidoiries des avocats et du procureur de la république.

Cette action entre dans le cadre de l'enseignement de droit dispensé à la fois en STMG et en BTS. Cela permettra ainsi de concrétiser la présentation de l'organisation judiciaire. Pour les premières, c'est aussi le début d'un travail sur les métiers du droit et les possibilités d'études dans ce cadre.

BTS et STMG travailleront ensuite sur la notion de preuve et ce sera alors l'occasion de reparler d'une affaire célèbre de Loudun, que ces jeunes ne connaissent que de nom, l'affaire Marie Besnard.

Les premières ont par ailleurs retranscrit les affaires présentées et leur ressenti. Vous pouvez consulter ces travaux qui sont joints en annexe.

Documents joints

-  Ressenti_tribunal (PDF de 38.8 ko)
-  Abandon_de_famille_il_recidive (PDF de 69.5 ko)
-  Encore_un_probleme_de_pension_alimentaire (PDF de 67.3 ko)
-  Mauvaise_conduite (PDF de 66.9 ko)
-  Un_droque_agresse_une_infirmiere (PDF de 64.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.